

Rapport selon le décret et l'arrêté du 2 mai 2007

Rapport sur le Prix et la Qualité DU SERVICE PUBLIC



Eau potable

SMAEP 4 B -- Production

Année 2010

SOMMAIRE

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	3
1) Organisation administrative du service	3
2) Estimation de la population desservie	4
3) Conditions d'exploitation du service	4
4) Prestations assurées dans le cadre du service	4
5) Ressource en eau	5
a) Points de prélèvement – 4 B	5
b) Points de prélèvement encore lié aux anciens contrats affermage	5
c) Importations d'eau	6
d) Volumes produits	6
6) Volumes vendus et exportés	7
7) Bilan des volumes	8
8) Longueur du réseau	8
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	9
9) Fixation des tarifs en vigueur	9
10) Rémunération du prestataire	9
11) Prix du service de l'eau potable	9
12) Recettes d'exploitation	9
INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE	10
13) Qualité de l'eau	10
14) Protection des ressources en eau	10
15) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau	11
16) Performance du réseau	11
17) Renouvellement des réseaux	12
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE.....	13
18) Travaux réalisés au cours de l'exercice.....	13
19) Etat de la dette	13
20) Amortissements réalisés	13

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1) Organisation administrative du service

Le SMAEP 4B, créé par arrêté préfectoral en juin 1986, avait pour vocation la production d'eau potable, la mise en charge jusqu'aux installations de distribution propres à chaque collectivité membre et l'achat d'eau potable aux collectivités extérieures. A l'origine, le syndicat regroupait 12 collectivités pour un total de 39 communes.

Par arrêté du 04 août 2010, les statuts du syndicat ont été modifiés notamment avec la prise de compétences à la carte comme : la défense incendie, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif et la gestion hydraulique.

Aujourd'hui, ce sont 27 collectivités représentant 72 communes qui forment le SMAEP 4B, présentées ci-dessous :

Cinq syndicats :

- Syndicat AEP de Fontenille-St Martin d'Entraigues
- Syndicat AEP de Loubigné
- Syndicat AEP de Marcillé
- Syndicat AEP Belle et Boutonne
- Syndicat AEP Rom-Bouleure

Vingt-deux communes :

- Ardilleux
- Beauvoir-sur- Niort
- Belleville
- Boisserolles
- Brûlain
- Chef-Boutonne
- Chizé
- Couture d'Argenson ;
- Fors
- Gournay-Loizé
- Juscorps
- Le Vert
- Les Alleuds
- Les Fosses
- Maisonnay
- Marigny
- Paizay-le-chapt
- Prissé la Charrière
- Saint-Etienne-la-cigogne
- Saint Romans des Champs
- Tillou
- Villiers en Bois.

La gestion administrative du syndicat est assurée par un Comité Syndical. Chaque collectivité y est représentée de la manière suivante : un délégué titulaire et un délégué suppléant, et ce, par tranche entamée de 500 abonnés.

Ainsi, les compétences exercées par le syndicat au cours de l'année 2010 sont les suivantes :

- La Production d'eau potable ;
- La Distribution d'eau potable.

Le présent rapport a pour but de présenter le fonctionnement du service de production d'eau potable au cours de l'exercice 2010. Celui-ci concernant l'ensemble des collectivités adhérentes au syndicat.

2) Estimation de la population desservie

Nombres d'habitants : **31 257** (source INSEE)

Nombre de compteurs : **16 864** (au 1^{er} janvier 2010)

3) Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en régie avec une prestation de services pour l'exploitation des ouvrages. Le prestataire est la société VEOLIA EAU (pour partie sous-traitée à la SAUR) en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2008 et d'un avenant. Le contrat est passé pour une durée de 4 ans et prend fin le 31 décembre 2011. Ce contrat comprend une tranche optionnelle de prolongation d'une année supplémentaire.

Le principal avenant au contrat est le suivant :

Avenant n°	Date	Objet
1	01/01/2010	Augmentation du nombre d'installations à exploiter.

4) Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par le syndicat sont les suivantes :

Gestion du service	Coordination des différents intervenants.
Gestion des adhérents	Facturation du fonctionnement du service, des achats d'eau.
Renouvellement	Renouvellement des réseaux d'adduction, des ouvrages de production.
Prestations particulières	Recherche et mise en service de nouvelles ressources. Protection des aires d'alimentations de captage.

Les prestations confiées à la société VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	Fonctionnement, surveillance et entretien des installations Relève des compteurs
Mise en service	Des extensions et des renforcements de réseau Des ouvrages de production et de traitement des eaux
Entretien	des branchements, des canalisations, des captages, des compteurs, des matériels tournants hydrauliques et d'exhaure, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, du matériel de télégestion, du matériel de traitement, de déferrisation ...
Prestations particulières	entretien des points de distribution, recherche des fuites

5) Ressource en eau

a) Points de prélèvement – 4 B

Ouvrage	Débit nominal(m3/h)	Prélèvement 2009 (m3)	Prélèvement 2010 (m3)	Variation 2009/2010	Observations
BRIOUX-SUR-BOUTTONNE/La Cantine 2	40	151 107	98 327	-34,93%	
BRIOUX-SUR-BOUTTONNE/La Cantine 1	25	109 424	62 009	-43,33%	
CHEF-BOUTTONNE/Coupeaume 3	40	124 322	187 608	50,90%	
CHEF-BOUTTONNE/Les Outres Prélèvement en nappe souterraine	45	193 978	170 965	-11,86%	
FONTENILLE/La Scierie Lias Prélèvement en nappe souterraine	45	138 450	116 119	-16,13%	
FONTENILLE/La Scierie Jurassique Prélèvement en nappe souterraine	25	56 876	42 560	-25,17%	
FONTENILLE/Les Inchauds Prélèvement en nappe souterraine	25	96 303	100 140	3,98%	
LUCHE-SUR-BRIOUX/La Somptueuse Prélèvement en nappe souterraine	25	53 688	37 871	-29,46%	
LUSSERAY/Pont de Gaterat (infra) Prélèvement en nappe souterraine	12	24 229	22 934	-5,34%	
LUSSERAY/Pont de Gaterat (supra) Prélèvement en nappe souterraine	55	164 365	165 863	0,91%	
TILLOU/Tillou Prélèvement en nappe souterraine	25	34 349	75 894	120,95%	
SAINT GENARD/Marcillé Prélèvement en nappe souterraine	40	134 912	130 433	-3,32%	
PRISSE LA CHARRIERE/LES ALLEUDS F2+F3 Prélèvement en nappe souterraine	F2 - 15 F3 - 35	169 530	154 025	-9,15%	
CAUNAY/La bouleure	50	26 670	100 805	277,97%	
Total des prélèvements (m3)		1 478 203	1 465 553	-0,86%	

b) Points de prélèvement encore lié aux anciens contrats affermage

Ouvrage	Débit nominal(m3/h)	Prélèvement 2009 (m3)	Prélèvement 2010 (m3)	Variation 2009/2010	Observations
VERNOUX/Le grand bois battu	120	98 476	81 137	-17,61%	
CHEF-BOUTTONNE/Coupeaume 2	30	84 178	143 598	70,59%	
PRISSE LA CHARRIERE/LA FRICAUDIÈRE	15	46 813	46 900	0,19%	
CHIZE	130	382 900	423 695	10,65%	
LOUBIGNE/Le Guibou	40	64 330	81 855	27,24%	
ROM BOULEURE/Lorigné	45	118 400	134 470	13,57%	
ROM BOULEURE/La foncaltrie	140	290 075	281 375	-3,00%	
Total des prélèvements (m3)		1 085 172	1 193 030	9,94%	

c) Importations d'eau

Import depuis	Importés en 2009 (m3)	Importés en 2010 (m3)
SE DE LEZAY	171 695	182 400
SERTAD - production	8 359	7 437
SIAEP DES SOURCES DU PERRAULT	13 585	15 035
SIAEP de Civray	20 940	830
4B Distri (cébas)	29 230	31 970
Synd Rèse	6 458	6 590
Total importé	250 267	244 262

d) Volumes produits

Les volumes produits sont les même que les volumes prélevés car le syndicat ne dispose pas de comptage sur les eaux utilisées dans les procédés de production.

Aujourd'hui, seul le captage de Caunay utilise des eaux de process pour l'usine de traitement des pesticides par charbon actif.

6) Volumes vendus et exportés

- Volumes vendus aux collectivités adhérentes :

Vente à	Vendu en 2009 (m3)	Vendu en 2010 (m3)	Variation (%)
ARDILLEUX	16 383	16 048	-2,0%
BEAUVOIR-SUR-NIORT	133 695	135 205	1,1%
CHEF-BOUTONNE	75 107	15 369	-79,5%
COUTURE D'ARGENSON	41 077	33 282	-19,0%
GOURNAY-LOIZE	86 706	77 577	-10,5%
LES ALLEUDS	21 805	20 845	-4,4%
MAISONNAY	19 228	19 202	-0,1%
PAIZAY-LE-CHAPT	27 450	24 302	-11,5%
TILLOU	60 946	75 688	24,2%
SE DE BELLE ET BOUTONNE	394 551	384 005	-2,7%
SIAEP DE FONTENILLE ST MARTIN	154 844	119 005	-23,1%
SIAEP DE LOUBIGNE	20 802	5 943	-71,4%
SIAEP DE MARCILLE	279 484	267 654	-4,2%
SIAEP DE ROM BOULEURE	206 127	294 072	42,7%
4B Distri (secteur Fosses)	13 585	15 035	10,7%
4B Distri (secteur St Etienne)	68 300	55 900	-18,2%
4B Distri (secteur Le Vert)	0	6 855	
4B Distri (secteur Prissé)	713	0	-100,0%
Volume total vendu aux adhérentes	1 620 803	1 565 987	-3,4%

- Volumes mis en distribution sur les collectivités adhérentes :

Distribué sur	2009 (m3)	2010 (m3)	Variation (%)
ARDILLEUX	16 383	16 048	-2,0%
BEAUVOIR-SUR-NIORT	133 695	135 205	1,1%
CHEF-BOUTONNE	175 321	158 967	-9,3%
COUTURE D'ARGENSON	41 077	33 282	-19,0%
GOURNAY-LOIZE	86 706	77 577	-10,5%
LES ALLEUDS	21 805	20 845	-4,4%
MAISONNAY	19 228	19 202	-0,1%
PAIZAY-LE-CHAPT	27 450	24 302	-11,5%
TILLOU	60 946	75 688	24,2%
SE DE BELLE ET BOUTONNE	493 027	465 142	-5,7%
SIAEP DE FONTENILLE ST MARTIN	154 844	119 005	-23,1%
SIAEP DE LOUBIGNE	85 132	87 798	3,1%
SIAEP DE MARCILLE	279 484	267 654	-4,2%
SIAEP DE ROM BOULEURE	704 040	708 272	0,6%
4B Distri (secteur Fosses)	416 375	453 765	9,0%
4B Distri Le Vert (la rese)	0	6 855	
4B Distri St Etienne la Cigogne	68 300	55 900	-18,2%
4B Distri (secteur Prissé)	46 813	46 900	0,2%
Volume total vendu aux adhérentes	2 830 626	2 772 407	-2,1%

7) Bilan des volumes

Total des ressources (m3)	2009	2010	Variations
Ressources propres	1 478 203	1 465 553	-0,86%
Ressources collectivités adhérentes	1 102 677	1 193 030	8,19%
Importations	250 267	244 262	-2,40%
Total général	2 831 147	2 902 845	2,53%

8) Longueur du réseau

- Extension de réseau

	2006	2007	2008	2009	2010
Extension de réseau (ml)	-	-	-	16 373	436

Cette augmentation de linéaire de réseau est due au contournement d'une parcelle privée lors du renouvellement de réseau.

- Evolution du patrimoine du réseau

	2006	2007	2008	2009	2010	N / N-1
Longueur totale du réseau (km)	63,2	63,2	63,2	76,6	80,0	4,44%
Longueur d'adduction (ml)	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	0,00%
Longueur de distribution (ml)	60 425	60 425	60 425	76 798	77 234	0,57%
dont canalisation	60 250,0	60 250	60 250	76 623	77 059	0,57%
dont branchement	175	175	175	175	175	0,00%

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC

9) Fixation des tarifs en vigueur

Les tarifs de l'eau ont été fixés par l'assemblée délibérante au travers de différentes délibérations :

Date de la délibération	Objet
23/11/2004	Tarif abonnement AEP (évolution de 2005 à 2007) 35 €/ab/an
22/03/2005	mutualisation charges de fonctionnement
22/03/2005	mutualisation prix vente eau
01/12/2009	0,01 €/m3 pour financement programme Re-Source
01/12/2009	0,01 €/m3 pour financement travaux de renouvellement
01/12/2009	mutualisation charges de fonctionnement

Les différentes taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

10) Rémunération du prestataire

La rémunération de la société VEOLIA EAU/SAUR est calculée conformément au contrat de prestation de service et à son avenant :

01/01/2008	Contrat de prestation de service
01/01/2010	Avenant n°1: Evolution du nombre d'installations

La rémunération du prestataire était de 0, 2053 €/m3 vendu pour l'année 2010.

11) Prix du service de l'eau potable

Descriptif	2009	2010
Part fixe ou abonnement (€/ab)	35,00	35,00
Charges fonctionnement mutualisées (€/ab)	3,88	8,92
Prix mutualisé (€/m3)	0,1750	0,1974
Redevance Prélèvement mutualisée (€/m3)	0,0476	0,0554
1 centimes prog re-sources (€/m3)	0,01	0,01
1 centimes tx renouvellement (€/m3)	0,01	0,01

(Tous ces prix sont issus des délibérations votées en comité syndical)

12) Recettes d'exploitation

	2009	2010	Variation
Recettes de vente d'eau	978 472,17	1 105 239,39	12,96
dont abonnements	644 018,44	739 371,88	14,81
Total recettes de vente d'eau	978 472,17	1 105 239,39	12,96

INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE

13) Qualité de l'eau

Les données relatives à la qualité de l'eau définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par la DDASS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats de la surveillance de la qualité de l'eau :

		Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	% de conformité
Contrôle sanitaire	Conformité bactériologique	17	17	100%
	Conformité physicochimique	27	27	100%
Surveillance du délégataire	Conformité bactériologique	49	49	100%
	Conformité physicochimique	77	77	100%

14) Protection des ressources en eau

- Liste des captages :

Indices d'avancement de la démarche de protection de la ressource par installation de production	2009	2010
Installation de production d'eau : Cantine x 2	60%	80%
Installation de production d'eau : Coupeaume 3	20%	80%
Installation de production d'eau : Fontenille x 2	60%	100%
Installation de production d'eau : Les Inchauds	40%	100%
Installation de production d'eau : Les Outres	60%	100%
Installation de production d'eau : Luché	60%	100%
Installation de production d'eau : Lusseray x 2	60%	100%
Installation de production d'eau : Marcillé	60%	100%
Installation de production d'eau : Tillou	40%	80%
Installation de production d'eau : Les Renfermis x 2	60%	80%
Installation de production d'eau : Caunay	60%	80%

- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

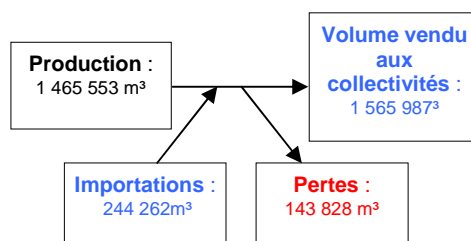
Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource
(calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable)
91%

15) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
A	absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % linéaire estimé du réseau de desserte	0	
	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte	10	10
	mise à jour du plan au moins annuelle (1)	10	10
B	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	10	10
	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	10	10
	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	10	10
	localisation des branchements sur la base du plan cadastral	10	0
C	localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des branchements	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	0
	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
	TOTAL	100	70

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

16) Performance du réseau



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Il n'est pas pris en compte de volumes de service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- Rendement du réseau =

Volume vendu depuis les ressources 4B / Volume produit

Les achats aux autres services ne sont pas pris en compte car ils ne transitent pas par le réseau du 4B

	2006	2007	2008	2009	2010
Rendement réseau (%)	94,4%	96,6%	94,2%	94,2%	90,2%
Volume vendu aux adhérents	1 733 345	1 637 320	1 415 107	1 620 203	1 565 987
Volume vendu depuis les prod.4B	1 488 963	1 419 173	1 222 415	1 376 394	1 321 725
Volume produit (m3)	1 576 845	1 469 559	1 298 029	1 460 752	1 465 553
Volume acheté à d'autres services	244 382	218 147	192 692	243 809	244 262

- Indice des volumes non comptés =
(Estimation consommations sans comptage +volume de service+pertes)/longueur du réseau hors branchements

Cet indice ne peut pas être calculé pour un service de production d'eau potable

- Indice linéaire de pertes en réseau =
Pertes (m3)/longueur du réseau hors branchements (km)/365 jours

	2006	2007	2008	2009	2010
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j)	4,00	2,29	3,44	3,02	5,11

17) Renouvellement des réseaux

Au cours de l'année 2010, trois parties de l'artère centrale ont été renouvelées (Fontenille à Tillou, Bourg de Gournay, Chef-Boutonne).

	2006	2007	2008	2009	2010
Linéaire de réseau de desserte (hors branchement en ml)	60250	60250	60250	76623	77059
Renouvellement de réseau (ml)	-	-	1 080	530	2 934
Taux de renouvellement	0,00%	0,00%	1,79%	0,69%	3,81%

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 1,258 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

18) Travaux réalisés au cours de l'exercice

Objet des travaux	Montant des travaux
Renouvellement du réseau à Chef-Boutonne	58 610,20
Renouvellement du réseau à Tillou	53 811,50
Les alleuds : débitmètre forage echelle crinoline	10 550,88
Echelle à crinoline	2 928,88
Déplacement ventouse chez moruchon à asnières	1 129,47
Pose compteur cana à Loizé	2 635,60
Restructuration du réseau syndical	1 598 794,72

19) Etat de la dette

Cette valeur correspond à la durée nécessaire au syndicat pour rembourser la dette du service d'eau potable si la totalité de l'autofinancement dégagé est affectée à celle-ci

L'état de la dette au 31 décembre 2010 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2009	2010
Encours de la dette au 31 décembre (€)	655 082,18 €	1 306 555,95 €
Epargne brute annuelle (€)	601 427,00 €	427 990,81 €
Durée d'extinction de la dette année	1,09	3,05

L'épargne brute annuelle (=capacité d'autofinancement) = recettes réelles – dépenses réelles

Les emprunts s'échelonnent jusqu'en 2030 soit sur une durée de 19 ans.

20) Amortissements réalisés

	2007	2008	2009	2010
Montant de la dotation aux amortissements	148 512,51	157 375,10	155 734,95	145 719,13